

INFORMATIONS MUNICIPALES DE JUILLET 2018

Ce début d'année a été marqué par une pluviométrie exceptionnelle qui a causé quelques dégâts sur nos routes, mais aussi chez certains particuliers ou entreprises. La commune va déposer une demande de commune sinistrée pour permettre de faire jouer pleinement les assurances.

Budget

Le conseil municipal a voté en mars, comme les années précédentes, un budget sans augmentation de taux, avec, malgré tout, un fort niveau d'investissement (près de 1 M€, comprenant le début de la réalisation de notre future espace culturel). Un emprunt sera vraisemblablement nécessaire (pas d'emprunt depuis 2006) : mais compte tenu du réaménagement du dernier qui reste en cours et des taux d'intérêt actuels relativement bas, l'annuité prévue n'augmentera que de quelques milliers d'euros.

L'essentiel des autres investissements concerne les travaux de voirie, la fin des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux, la rénovation thermique de la salle des fêtes et la création d'un nouveau terrain d'entraînement au stade.

PLU

Le conseil municipal a approuvé le projet de PLU le 28 mai dernier, en prenant en compte la plupart des remarques des personnes publiques associées et du commissaire enquêteur. Il est aujourd'hui opérationnel après publications dans les journaux. L'Etat dispose de deux mois pour faire d'éventuelles remarques.

Logement

Comme vous le savez, notre commune doit envisager dans le cadre du SCOT et pour les dix ans à venir de se doter de davantage de logements collectifs : un premier pas sera fait avec la construction, fin 2018, par l'OPAC de la Savoie de treize logements sur une partie du tènement Billon (projet présenté dans le dernier bulletin de janvier).

Espace culturel

Le permis de construire de notre espace culturel a été délivré le 15 juin 2018. Ce projet permettra de disposer pour notre bibliothèque municipale d'un emplacement plus attractif et plus fonctionnel avec un espace numérique et un autre pour de petites manifestations (type café-théâtre ou café-patrimoine). Après un travail collaboratif avec le cabinet ADELA sur le projet (plan présenté dans le dernier bulletin de janvier), la commission culturelle élargie travaille désormais à l'aménagement intérieur. L'appel d'offres entreprises est prévu au cours de l'été. On peut raisonnablement penser à un début de travaux à l'automne.

Il nous faut maintenant réfléchir au réaménagement de l'ensemble des parkings et des cheminements autour de la salle des fêtes, de l'auberge, du nouvel espace culturel.

Très haut débit (THD)

Le département a dû dénoncer la délégation de service public avec l'opérateur Axione/Bouygues au vu des difficultés rencontrées avec une autre entreprise en Maurienne et de l'évolution du contexte national. Une nouvelle procédure dite AMEL, est en cours de finalisation qui devrait réaliser l'ensemble du déploiement en cinq ans (2019-2023) et avec beaucoup moins d'argent public.

Dans l'Avant-Pays Savoyard, la commune de Domessin a été classée, dans son ensemble, commune à desservir en priorité.

En attendant, Orange a par ailleurs prévu d'ici à la fin de l'été d'installer une armoire devant augmenter le débit des abonnés dans le village (cf. carte ci-contre).

Commune nouvelle

Le contexte législatif, avec en particulier la loi NOTRe et les contraintes budgétaires font évoluer les réflexions dans nos communes et nos intercommunalités : réflexions dans notre Avant-Pays Savoyard avec des territoires voisins (Bugey Sud et Cœur de Chartreuse) mais aussi autour de la polarité de Pont de Beauvoisin.

Ainsi, les communes de Pont de Beauvoisin (Savoie), Saint-Béron, La Bridoire et Domessin ont engagé des discussions sur l'éventualité de se regrouper en commune nouvelle. Une première phase de diagnostic a été présentée aux quatre conseils municipaux qui ont décidé de poursuivre les réflexions.

La population en sera tenue informée si des avancées significatives devaient voir le jour.

Bon été à toutes et tous.



Votre Maire, Gilbert GUIGUE

ENVIRONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2017, fongicides, insecticides et désherbants ne peuvent plus du tout être utilisés par les services municipaux (loi n°2015-992 sur la transition énergétique adoptée le 17 août 2015).

Nos agents communaux ne disposent plus que de l'arrachage manuel, désherbage thermique ainsi qu'un Antimousse Bio (Place net Nanoïque) pour entretenir cimetières, espaces verts ou jardins publics. Merci d'être indulgent et nos jolies petites fleurs reviendront fleurir nos talus et le cimetière.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis l'année dernière, les dossiers de demande de carte nationale d'identité ne se font plus en Mairie : vous devez faire une pré-demande en ligne sur le site : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>, suite à cette pré-demande, un numéro de dossier vous sera attribué.

Vous devrez alors prendre rendez-vous dans l'une des Mairies équipées de bornes biométriques et vous présenter avec votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales. Un poste informatique est disponible au secrétariat de Mairie de Domessin (sur prise de rendez-vous), pour les personnes qui ne seraient pas équipées d'un accès internet ou qui souhaiteraient être accompagnées dans cette démarche.

Listes des communes de Savoie équipées : Albertville, Aix-les-Bains, Bourg-Saint-Maurice, Chambéry, Cognin, La Motte Servolex, La Ravoire, Pont de Beauvoisin (Savoie et Isère), Les Echelles, Modane, Montmélian, Moutiers, Saint-Alban-Leysse, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Pierre-d'Albigny, Ugine, Yenne. Sachez que vous pouvez prendre directement rendez-vous en ligne sur le site internet de la Mairie des Echelles : www.lesechelles.fr

TRAVAUX SNCF

La voie entre Saint-André le Gaz et Chambéry va être complètement rénovée au cours de l'été. Cela nécessite des fermetures de passage à niveau et donc des itinéraires de déviations : le passage à niveau du Bonnard sera par exemple fermé du 20 août au 15 septembre (déviation par Saint-Béron et la Bridoire). On peut conseiller à tous ceux qui prennent l'autoroute A43 au péage de Nances d'utiliser plutôt, pendant cette période, celui de Belmont-Tramonet.

PARTICIPATION CITOYENNE

Dans le cadre de cette démarche pour la prévention de la délinquance, huit volontaires ont d'ores et déjà accepté de jouer le jeu de " référent de quartier" : M. Gérard PINET (Visite, Bas-Guillot), M. Georges GUILLOT (Guillot, Falque), Laurent BRUN-COSME (Magnin, Crêt-Magnin), M. Gérard BLONDON (Grandes Vignes, Boudrier), M. Claude LESAGE (Gallien, Millet), M. Daniel VAGNON (Buis, Lintonnière), M. Jean-Dominique COSTERG (Gatta-Pays, Lorissol), M. Alain HERRAULT (Genin)

Avec toujours la même tâche de promouvoir le dispositif auprès des habitants, d'assurer l'interface entre les résidents de leur quartier et la gendarmerie en centralisant les informations afin de les transmettre aux services compétents lors de contacts réciproquement initiés.

N'hésitez pas à leur faire part de toute information touchant à la sécurité de votre voisinage.

Pour parachever le maillage de la commune, il existe un déficit sur le secteur du Blanc. Les volontaires qui souhaiteraient couvrir ce secteur sont les bienvenus. Renseignements en Mairie.

TRANQUILLITE VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison. Vous pouvez demander à la gendarmerie de Pont de Beauvoisin de surveiller vos biens. Ce dispositif peut être mis en œuvre pour toute période d'absence prolongée, indépendamment des vacances scolaires. Ainsi des patrouilles organisées par les gendarmes dans le cadre de leurs missions surveilleront votre habitation.

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances, vous devez vous rendre à la Brigade de Gendarmerie de Pont de Beauvoisin 73 ou simplement télécharger le formulaire sur www.interieur.gouv.fr/l-Operation-Tranquillite-Vacances

ENTRETIEN DES HAIES ET BORDURES

Nous vous rappelons que les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder pour des raisons de visibilité et de sécurité à l'élagage des haies, branches, ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdites voies et chemins. Faute d'exécution par les propriétaires, la municipalité prendra les dispositions nécessaires.

BRUIT

Rappel de l'arrêté préfectoral du 09/01/1997 : ARTICLE 9

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage à l'aide d'outils tels que perceuses, raboteuses ou scies mécaniques et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, ou débroussailleuses, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **les jours ouvrables de 8h30 à 12h, 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h, 15h à 19h et les dimanches, jours fériés de 10h à 12h.**

ECOLE - ACCUEIL PERISCOLAIRE - ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants sont attendus à l'école maternelle et élémentaire de Domessin le **lundi 3 septembre 2018** à 8h30. La municipalité organise un service facultatif de restauration scolaire ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis uniquement en période scolaire. Les enfants sont admis dès leurs 3 ans révolus.

- La communauté de communes Val Guiers gère l'accueil périscolaire sur les créneaux suivants : Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 7h30-8h30 / 11h30-12h15 sans restauration et 16h30-18h30.
- Elle gère également l'accueil périscolaire sur le site "Les Marmousets" à Saint Genix sur Guiers **le mercredi toute la journée**. A titre expérimental pour l'année scolaire 2018/2019 un accueil complémentaire matin et soir est mis en place à la Bridoire avec transport vers « Les marmousets ».
- Pendant les vacances scolaires l'accueil de loisirs "les Marmousets" et l'accueil de loisirs "Mosaïque" à Pont de Beauvoisin sont ouverts aux familles Domessinoises.
- Pour les jeunes de 11 à 17 ans, le dispositif "Val Guiers Ados" propose pendant les vacances scolaires des activités sportives et culturelles sur différents lieux du territoire. Du 28 au 30 août 2018, séjour « RAID » au camping des oiseaux à Domessin.

Vous trouverez toutes les informations complémentaires concernant les tarifs, les horaires, les programmes d'activités sur le site de la CCVG. Les locaux de la communauté de communes, 585, route de Tramonet à Belmont Tramonet, ne sont pas fermés au public, durant les mois de juillet et août 2018.

PORTAIL FAMILLE

Vous devez obligatoirement utiliser le "portail famille" pour les réservations au restaurant scolaire et à toutes les activités gérées par la CCVG. Il est accessible depuis le site communal www.domessin.fr ou le site de la CCVG www.ccvlguiers.fr.

Mode de règlement : paiement par prélèvement automatique, paiement en ligne par TIPI, ou directement auprès du Trésor Public pour chacune de vos factures.

PETITE ENFANCE

Le multi accueil, situé 110 place de l'église à Domessin, est fermé du 04 août au lundi 27 août 2018 inclus. Le relais d'assistantes maternelles (RAM) situé à la même adresse sera également fermé du 04 août au 27 août 2017 inclus. L'animatrice du RAM peut vous aider dans le choix du mode de garde de votre enfant et vous communiquer la liste des assistantes maternelles exerçant sur la commune de Domessin.

LIRE ET FAIRE LIRE

Plaisir de lire, plaisir de partager. « Lire et faire lire » est un programme d'ouverture à la lecture, de découverte et de communication entre générations pour les enfants des écoles maternelles et primaires depuis plus de 10 ans à Domessin.

Pour que ce projet perdure à la rentrée, un appel est lancé pour toute personne tentée par cette activité plaisante au contact des enfants.

Appel à de futurs lecteurs et lectrices pour la saison prochaine à DOMESSIN... Nous avons besoin de bénévoles de novembre 2018 à mai 2019 à raison de 8 à 10 lectures pour la saison. Si vous avez ou connaissez dans votre entourage des personnes de 50 ans et plus souhaitant offrir de leur temps aux enfants pour leur lire des histoires tout simplement, dans un cadre de détente et de découverte, alors n'hésitez pas à nous rejoindre en toute convivialité avec le plaisir de lire et de partager. « Enchantez votre quotidien, lisez des histoires aux enfants. »

Merci de contacter la coordinatrice de Domessin au : 06.80.74.14.23 ou par mail : daniela.v@orange.fr

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

A compter du 2 juillet, la bibliothèque « La fontaine aux livres » vous accueille tous les samedis matin de 10h à 12h. L'adhésion est toujours gratuite pour les habitants de Domessin.

Les horaires habituels reprendront le lundi 3 septembre 2018.

HORAIRES DU SECRETARIAT

Horaires d'été : du 09/07 au 24/08: Mardi, Mercredi et Vendredi de 8 heures à 13 heures 30

Les horaires habituels reprendront le lundi 27 août 2018.

Rappel des horaires habituels d'ouverture :

Lundi de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Tél. : 04.76.37.23.14 Fax : 04.76.32.84.30 Mel : mairie.domessin@orange.fr

Site internet : www.domessin.fr

DECHETTERIE

Contrôle d'accès en déchèterie

Les déchèteries seront équipées d'une barrière à l'entrée de chaque site et d'une caméra de lecture des plaques minéralogiques des véhicules dès le mois de janvier 2019. Pour être reconnu et permettre la levée des barrières, le véhicule devra être enregistré au préalable auprès du Sictom du Guiers. Les inscriptions seront ouvertes sur le site internet du Sictom dès le mois d'octobre prochain.

Horaires d'ouverture de la déchèterie : du 1^{er} avril au 30 septembre 2018

Lundi de 14h-18h 30, Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30-12h, 14h-18h30

☎ : 06.25.72.93.04

Pour tout problème lié à la collecte sélective, aux déchetteries, au ramassage d'ordures ménagères : s'adresser au SICTOM du Guiers 27 avenue Pravaz BP 66 38480 PONT DE BEAUVOISIN :

☎ 04 76 93 54 98 www.sictom-guiers.fr

DATES A RETENIR

<i>Rentrée des classes</i>	<i>Lundi 03 septembre 2018</i>
<i>Repas de l'amitié du club Bel Automne</i>	<i>Dimanche 07 octobre 2018</i>
<i>Boudins des pompiers</i>	<i>Samedi 3 et Dimanche 4 novembre 2018</i>
<i>Beaujolais de l'USD Foot</i>	<i>Samedi 17 novembre 2018</i>
<i>Repas des séniors</i>	<i>Dimanche 02 décembre 2018</i>
<i>Soirée Handicap et solidarité*</i>	<i>Samedi 2 février 2019</i>
<i>Boudins de l'ACCA</i>	<i>Samedi 2 et Dimanche 3 février 2019</i>
<i>Bugnes de l'USD Foot</i>	<i>Samedi 9 février 2019</i>

* Le CCAS organise chaque année une soirée **Handicap et solidarité** au profit des personnes lourdement handicapées de notre commune. Cette soirée familiale avec repas et spectacle réalisé par les associations locales, est un grand moment de la vie Domessinoise. Que tous ceux qui souhaitent monter sur scène ce soir-là pour une prestation, n'hésitent pas à prendre contact avec le secrétariat de Mairie.